



COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE
Du Vendredi 06 novembre 2009
ECOLE ELEMENTAIRE HENRI CHANFREAU

ETAIENT PRESENTS :

Le Directeur : M. GAY

Les enseignants :

Mmes BELLIA-TESTARD, BLANCHARD, BRIENS, CARTHERY, CAUMONT, EYCHENNES, FRAIN, LAVERAN, MENRAS, RIBARD, SANCHEZ-FACHIN, VAÏRA,

Et

Mrs BEAUMALE, FACHIN, MILLE.

Réseau d'aide: GUIRAUD Isabelle (adaptation)

Les représentants de parents d'élèves :

FCPE : DA CRUZ Manuel, DIAZ Sylvie), FOUBERT Sabine, GRONDIN Françoise, LUMBIERRES Philippe, PUYO Patrice, SEM Frédéric, SEMPERE Pascale.

GAPE : BREYTON Véronique, DARNISE Laurence, KUMMER Brigitte, MUNOZELIZALDE Yolande, RATEAU-VEGA Nathalie.

La représentante de la Municipalité : Mme TEMPESTA, maire adjoint

La responsable CLAE élémentaire : Mmes COUMES.

Le responsable cantine : M. Alonzo

ETAIENT EXCUSES :

L'inspecteur de l'Education Nationale : M. CHAUSSARD.

Le DDEN : M. DESPIERRE

Les représentants de parents d'élèves : Mme LANGLADE (fcpe)

Les enseignants : Mme Beaumale

Précision : *Le procès-verbal du directeur est affiché sur le panneau d'affichage extérieur (au portail de l'école).*

Règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement du conseil d'école a été remis à chacun en même temps que la convocation pour le dit conseil d'école. M. GAY demande si des points doivent être abordés ou un complément d'information donné.

Un représentant FCPE demande pourquoi il est écrit que le conseil d'école valide le projet d'école alors même qu'il est déjà entériné, puisqu'il va nous être présenté ce jour?

M. GAY explique qu'à la date du 3 juillet 2009, le projet d'école est bouclé et qu'il est validé pendant l'été par l'inspection d'académie. Dès la rentrée, l'école doit faire passer ses demandes d'aide financière à l'IA (inspection d'académie), d'où la nécessité d'entériner le projet d'école avant le 1^{er} conseil. Les représentants FCPE trouve que le calendrier n'est pas adapté au bon déroulement de la validation du projet d'école.

M. GAY rappelle que, jusqu'à l'an dernier, les comptes rendus de conseil d'école étaient écrits conjointement par les enseignants et les parents d'élève. Etant donné que, cette année, il y a 2 associations, chacune rédigera son compte rendu ; M. GAY et un(e) secrétaire rédigeront le procès verbal.

Bilan rentrée scolaire

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
CYCLE II	CP	CP BRIENS	25
		CP CE1 CARTHERY	11
		CP JM BEAUMALE	25
		CP VAÏRA	24
		TOTAL DU NIVEAU	85
CYCLE II	CE1	CE1 LAVERAN	26
		CE1 MP BEAUMALE	25
		CE1-CE2 RIBARD	15
		CP CE1 CARTHERY	12
		TOTAL DU NIVEAU	78
CYCLE II	-	CLIS FACHIN	4
		TOTAL DU NIVEAU	4
CYCLE III	CE2	CE1-CE2 RIBARD	8
		CE2 BLANCHARD	28
		CE2 FRAIN	28
		CE2-CM1 EYCHENNE	12
		TOTAL DU NIVEAU	76
CYCLE III	CM1	CE2-CM1 EYCHENNE	13
		CM1 MENRAS	28
		CM1 MILLE	28
		CM2 FACHIN-SANCHEZ	5
		TOTAL DU NIVEAU	74
CYCLE III	CM2	CM2 BELLIA	29
		CM2 CAUMONT	29
		CM2 FACHIN-SANCHEZ	22
		TOTAL DU NIVEAU	80
CYCLE III	-	CLIS FACHIN	9
		TOTAL DU NIVEAU	9
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			406

Il y a 16 classes, avec 406 élèves au total (cf répartition tableau ci-dessus).

3 AVS pour l'établissement : 2 pour des enfants en particulier, 1 pour la CLIS.

1 auxiliaire administrative pour la BCD, plus la gestion administrative et le contrôle des présences. Pour information, M. GAY annonce que Francine Gueguen est remplacée par Mme Paulin depuis la rentrée.

Sur le tableau ci-dessus, M. FACHIN souhaite attirer notre attention sur le nombre de 13 élèves en CLIS (Classe Locale d'Inclusion Scolaire). Les textes spécifient qu'une classe de CLISS ne peut accepter que 12 élèves au maximum. M. Fachin a déjà effectué des démarches auprès de M. Chaussard (Inspecteur de l'Education Nationale), de l'inspection académique, avec l'aide des syndicats enseignant, mais sans succès.

Des parents d'élève de la CLIS vont interpeller le tribunal administratif afin que la situation ne se reproduise pas.

Un représentant FCPE demande si le conseil d'école ne peut pas se joindre au mouvement et être solidaire de la CLIS.

M. FACHIN répond positivement à cette demande. Une lettre est en cours de rédaction et sera contresignée par les associations de parents d'élève.

Les représentants FCPE demandent à avoir connaissance du bilan de l'APE (Aide Personnalisée aux Elèves).

80 à 90 élèves ont profité de ce dispositif l'an dernier. Il est profitable aux enfants, au niveau de la confiance en soi notamment. Par contre, les effets du dispositif sont difficilement quantifiables au niveau des acquisitions.

Les enseignants regrettent le travail trop morcelé dû au calendrier des APE fixé par l'IA. Ils vont essayer en interne de regrouper un maximum de mercredis consécutifs.

Par ailleurs, les stages de remise à niveau CM1 CM2 ont bien fonctionné, et en particulier celui qui a eu lieu avant la rentrée, qui permet aux élèves de se remettre dans les apprentissages plus vite.

Enseignement de l'anglais

5 professeurs sont habilités et enseignent dès le CP.

ATTENTION : problème l'an prochain avec une classe supplémentaire (1 enseignant enseigne dans sa classe + 2 autres classes). L'école manquera alors d'enseignant habilité.

Règlement intérieur de l'école

Les représentants de parents FCPE demandent que le point 3-2-8 soit éclairci.

Le sens de cette phrase pour l'équipe éducative *ou pédagogique* est que les enfants comprennent l'utilité de prévenir l'encadrement en cas de blessure. Les enseignants rapportent de nombreux cas où les enfants ont omis de signaler des blessures.

Les parents FCPE demandent que le terme PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) soit intégré au texte du point 3-2-9 et qu'il soit précisé que le PAI est établi à la demande des parents.

Les aménagements sont validés et le règlement intérieur est adopté.

Projet d'école

Il est renouvelé cette année, et cela pour 3 ans. Il peut être transmis dans son intégralité aux personnes qui en feraient la demande.

- Travail en rapport avec les évaluations nationales
- Maîtrise de la langue
- Travail au tour de la lecture
 - Action autour du livre : comité de lecture, Prix des incorruptibles... Le budget municipal apporté est de 1000€, la coopérative scolaire apportera des fonds, une demande d'aide à l'IA est faite pour un montant de 1200€.
 - Travail à la BCD.
 - Semaine du livre : dans le cadre de l'acquisition de livres, un partenariat est mis en place avec une librairie de Muret. Les élèves se réuniront en petits comités pour acheter les livres, et l'école souhaite faire venir un illustrateur. M. GAY propose aux parents de se joindre au projet. Les parents FCPE acceptent l'invitation avec plaisir et rappellent que les enfants ont accès librement et gratuitement à la bibliothèque municipale.
 - Donner la culture du livre aux enfants.

Question FCPE : Quel est le pourcentage d'enfants qui ne lisent pas ?

Réponse des enseignants : la globalité des petits va vers les albums, mais c'est plus tard (cycler 3), avec l'arrivée des romans, que certains se détournent de la lecture.

- Vivre ensemble et instruction civique.

Un tutorat CP-CM2 a été mis en place depuis quelques années, ainsi que des délégués de classe (2 par classe). A compter de cette année, les délégués auront une réunion mensuelle avec M. GAY.

la FCPE fait part du projet qu'elle a de mener un travail sur la violence (geste, parole, ..). La FCPE souhaiterait que participent les enseignants, les parents, le personnel de la MJC et les personnels de la mairie.

Une discussion s'engage sur ce thème. Pas de cas grave signalé autour de la violence à l'école. Les enfants ne vont pas nécessairement parler de leurs éventuels conflits avec d'autres, mais, quand ils rapportent ces conflits, on peut constater des omissions, des libertés prises avec la réalité des faits, notamment lorsqu'il s'agit de rendre compte des raisons qui les ont initiés. Les parents doivent poser sur ces problèmes un regard d'adulte, nécessitant une prise de recul par rapport aux dires de leurs enfants.

FCPE : Existe-t-il un registre des incidents ?

M. GAY : Oui, à l'infirmerie.

Dans les règles de vie rédigées par et pour les élèves, il est précisé que la violence ne doit pas être une réponse à la violence.

- Lien 6^e – CM2 : un travail avec le professeur du CDI du collège est en cours de mise en place.
La FCPE rappelle que, depuis 2 ans, des représentants FCPE du collège organisent une réunion d'information pour les parents d'enfant en CM2 sur la rentrée en 6^{ème}.
- Lien CP – GS : les enfants de GS section viennent régulièrement voir les CP et, petit à petit, font connaissance avec leur future école.
- Langue : mille visioconférences : contact avec une école dans le cadre du jumelage avec Monmouth (*Grande Bretagne*), il ne manque que le matériel.

Rentrée 2010

2009 : 387 élèves prévus, il y en a 406 en réalité + un arrivée depuis le conseil d'école.

2010 : 428 élèves prévus, donc, sans exagération 435 à la rentrée. (95 CP, 12 CLIS, 2 élèves de plus que prévu pour chacun des autres niveaux.).

Cela implique une ouverture de classe à la rentrée 2010-2011. La responsable CLAE élémentaire demande l'installation d'un préfabriqué pour accueillir les enfants du CLAE élémentaire. Demande qui, pour l'instant, ne peut pas être acceptée par la mairie : le conseil général ne subventionne que des préfabriqué pour les classes.

Demande d'équipement

Au vu des projections pour la rentrée 2010, classe, cantine, CLAE et étude sont les sujets principaux.

M. GAY demande à la mairie un double préfabriqué : classe + atelier.

Voir pour trouver une solution pour les WC. Actuellement, il y a 4 WC pour 200, des toilettes sont donc nécessaires dans la 2^{ème} cour.

Redistribution des WC : hall : filles, atelier : garçons.

Cette année, 250 enfants mangent à la cantine en moyenne : la place manque pour tous .

En cas de pluie, les préaux sont insuffisants. Le nombre important de demi-pensionnaires complique l'organisation de l'interclasse.

Budget :

- demande d'une subvention pour le spectacle de Noël de 1000€.
- demande d'une subvention pour le matériel de musique de 1000€.
- Demande de mobilier pour les installations du nouveau préfabriqué.
- Demande de remplacement de la photocopieuse, devenue obsolète et dont l'utilisation est intensive, par une machine à imprimer matricielle.
- Demande de 5 PC

Travaux :

- Demande de remplacement pour l'ensemble des portes des clefs par des boutons pour faciliter l'évacuation d'urgence.
- Fuite aux toilettes.
- Trous dans le revêtement du sol du préau : Mme Tempesta signale que c'est pris en compte.
- Peinture locaux : Mme Tempesta signale que c'est pris en compte.
- Parvis de l'école : demande de couverture d'au moins une partie. Le problème de résistance au vent de la structure n'est plus d'actualité.
- Trottoir porte BCD : demande d'un trottoir pour éviter de sortir dans la boue.

Etude surveillée et CLAE

Jusqu'aux vacances de Toussaint, l'étude fonctionnait de 16h30 à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. De 16h30 à 17h15, c'était un temps de détente ; de 17h15 à 18h00, c'était une étude surveillée. A partir de 18h00, les enfants étaient confiés au CLAE.

Suite au manque d'enseignant volontaire pour assurer l'étude, le fonctionnement a été modifié **sans consultation des parents**.

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, la fin de journée est organisée comme suit : à 16h40, deux choix :

- 1 – étude : accès fermé, récréation jusqu'à 17h, sortie possible à 18h.
- 2 – CLAE : dans l'atelier des CP, sortie à la convenance des parents. Le CLAE est payant.

Les parents FCPE signalent qu'il n'existe plus d'intermédiaire gratuit, il faudra chercher une solution à mettre en place pour retrouver la souplesse et la praticité actuelle.

Bilan coopérative scolaire

M. GAY présente le bilan de l'année scolaire 2008-2009 ainsi que le prévisionnel pour l'année 2009-2010.

OCCE : M. GAY explique le choix, fait il y a 2 ans, de quitter cette association en raison du coût de l'adhésion, à savoir 700€ annuels.

Lors de sa création, il a été décidé que les enseignants garderaient les postes de président et de trésorier, le conseil d'école tenant lieu d'AG.

Questions diverses

- Téléthon : les CM2 réaliseront une « fresque des sourires ».
- Une association fait des photos « à l'ancienne » (argentique) : M. Vernet expose actuellement un documentaire sur le Volvestre à l'école.
- Spectacle de Noël : « La sorcière du placard à balais ».
- Prix des sorties : les parents FCPE s'inquiètent de l'inflation des prix, et M. Gay répond que le prix de l'assurance rend difficile à trouver des sorties en dessous de 200€.
- Base élève : les parents FCPE s'inquiétant du contenu, M. Gay renseignera le blog à ce sujet.
- Goûter du matin : les parents FCPE demandent qu'il n'y soit pas fait d'allusion pour éviter que les enfants ne mangent la collation prévue pour la fin de journée. Les enseignants répondent qu'il leur arrive de mentionner à ceux qui, éventuellement, ont un goûter pour le matin, de ne pas oublier de l'emmener en récréation. Pour eux, il ne s'agit aucunement là d'une incitation à manger plus que de raison.
- Cantine : les parents FCPE s'inquiètent au sujet du manque de variété dans le choix proposé aux enfants qui mangent en fin de service, sachant que ce sont toujours les mêmes. Depuis mi-octobre, une employée se charge de mettre de côté certains plats et de réapprovisionner progressivement les offres aux différentes étapes du self, afin d'éviter ce désagrément. La FCPE va suivre cela.
- CE le vendredi : les parents FCPE demandent que les CE n'aient pas tous lieu un vendredi et que la règle de rotation des jours de CE soit ainsi rétablie : le CE vote pour le jeudi 11/03/2010 à 18h comme prochaine date. Nous l'en remercions.

La séance est levée 20 h 25

Compte rendu Coécrit par FOUBERT Sabine, GRONDIN Françoise, LUMBIERE Philippe, PUYO Patrice, SEMPERE Pascale et SEM Frédéric.